



Le Métis



Mot du Président

Il est difficile de croire que le mois de janvier tire à sa fin. J'ai eu la chance de passer du temps à renouer avec ma famille loin du bureau. Mais évidemment, le travail ne s'arrête jamais au sein du gouvernement métis. Au cours du mois de janvier, nous avons travaillé activement à un certain nombre d'initiatives importantes.

Le 15 janvier, notre avocat, Me Jason Madden, a comparu devant la Cour suprême du Canada dans le but d'intervenir dans l'affaire Chief Courtoreille and Mikisew Cree First Nation v. Canada (chef Courtoreille et la Première nation crie Mikisew c. Canada). L'affaire conteste les changements législatifs apportés par l'ancien gouvernement Harper aux lois et au régime de réglementation du Canada en matière de protection de l'environnement. Ces changements ont sévèrement limité ou supprimé les protections invoquées par les Cris Mikisew pour protéger leur territoire traditionnel et leurs droits issus de traités. Le gouvernement Harper a apporté ces changements dans un projet de loi omnibus sans préavis ni consultation auprès de la Mikisew Cree First Nation ou de tout autre peuple autochtone dont les droits pourraient être touchés par ces modifications.

En tant que porte-parole des Métis au Manitoba, la Fédération Métisse du Manitoba a le devoir d'entrer dans ces salles d'audience et de veiller à ce que la voix des citoyens métis soit entendue. AUCUNE LOI NOUS VISANT NE DEVRAIT ÊTRE ÉLABORÉE

SANS NOUS CONSULTER. L'enjeu qui doit retenir notre attention ici est le fait que la Constitution du Canada comprend des dispositions qui protègent les peuples autochtones. Il est très clair que l'obligation de consulter les peuples autochtones est nécessaire. S'il est permis qu'un changement législatif puisse avoir préséance sur l'essence même de la protection prévue par la Constitution, cela signifie que les gouvernements provinciaux et fédéral pourraient essayer de supprimer nos droits protégés dans la Constitution. Cela aurait des effets préjudiciables pour les peuples autochtones, en particulier pour l'environnement et les ressources naturelles. En raison des préjudices potentiels engendrés par ce cas, la FMM a reçu l'autorisation d'intervenir dans cette affaire devant la Cour suprême du Canada.

Le 17 janvier, notre autre avocat, Me Murray Trachtenberg, a comparu devant la Cour provinciale du Manitoba. La province a réduit le financement de notre ministère de la Santé et du Bien-être (Health & Wellness Department), sans aucune sorte d'avis ou d'explication, ce qui nous a laissés avec une perte de 650 000 \$ pour subvenir aux besoins de nos citoyens. La santé et le mieux-être de nos citoyens métis ne sont peut-être pas une priorité pour la province du Manitoba, mais ils le sont pour la nation métisse. Je suis préoccupé par la santé de tous les citoyens métis et je me suis donné comme mission de veiller à ce que tous les citoyens métis reçoivent les soins dont ils ont besoin. C'est la raison pour laquelle j'ai intenté une poursuite contre le gouvernement du Manitoba.

En ce moment même, je suis à Ottawa pour assister à une réunion d'urgence convoquée par la ministre Jane Philpott. Le but est d'examiner le système d'aide à l'enfance et de trouver les lacunes au niveau du service. Je présenterai un rapport sur l'état actuel du système et les modifications que nous proposons pour que le système fonctionne beaucoup plus efficacement au Manitoba, et plus particulièrement dans la collectivité métisse.

Nous offrons des programmes et des services

incroyables par l'entremise de la Régie des services à l'enfant et à la famille des Métis et du ministère des Liaisons communautaires métisses (Metis Community Liaison Department). Ces programmes et services sont sous-financés et les gouvernements provincial et fédéral nous dictent comment nous pouvons dépenser les fonds dont nous disposons. Cela ne nous permet pas de mettre l'argent là où les besoins se font le plus sentir. L'affaire Daniels a montré qu'il existe une responsabilité fiduciaire claire et directe de répondre aux besoins des Métis. Je vais présenter à la ministre Philpott une image très claire du système d'aide à l'enfance des Métis tel qu'il existe aujourd'hui, et les changements qui s'imposent pour l'améliorer.

En février, j'organiserai une réunion d'urgence sur la crise que vivent nos pêcheurs. Cette crise est une priorité majeure pour le gouvernement métis. Je suis inquiet pour leur gagne-pain et pour l'avenir de l'industrie de la pêche. Si vous êtes un pêcheur autorisé ou un exploitant d'usine de transformation, je vous invite à vous joindre à la rencontre. Vos voix doivent être entendues. J'ai également invité le ministre fédéral des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, M. Dominic LeBlanc, et la ministre provinciale du Développement durable, Mme Rochelle Squires, à assister à la rencontre, parce qu'ils ont besoin de prendre connaissance des enjeux et de faire partie de la solution. Si vous souhaitez assister à la réunion, veuillez communiquer avec notre ministère de Consultation et de Participation de la FMM (Engagement & Consultation department) au 204-586-8474 pour vous inscrire.

En terminant, j'offre mes pensées et mes prières à nos aînés, à nos malades et aux personnes recluses. Puissiez-vous être en sécurité, en santé et heureux aujourd'hui et au cours des prochaines années.

Meeqwetch,

∞ *Président David Chartrand, LL.D. (hon), O.M.*

Le programme Little Moccasins offert à Saint-Boniface

Saviez-vous que le programme Little Moccasins est également offert à Saint-Boniface? Joignez-vous au groupe, situé au 170, rue Goulet à Winnipeg, tous les deux jeudis pour recevoir des conseils provenant d'infirmières autorisées, d'experts et d'autres parents. Le programme est ouvert aux femmes enceintes et aux nouveaux parents ayant de jeunes enfants.

En 2017, le ministère des Liaisons communautaires métisses (Metis Community Liaisons Department) de la Fédération Métisse du Manitoba (FMM) a ouvert un deuxième emplacement pour le programme dans le bâtiment Accès-Access de Saint-Boniface. Le programme vise à aider les mères de la collectivité qui veulent en apprendre davantage à propos de la croissance et du développement de leurs enfants. L'ajout de ce deuxième emplacement signifie que nous sommes en mesure d'aider plus de mères alors qu'elles s'apprêtent à vivre un chapitre fascinant et stimulant de leur vie. Auparavant, Little Moccasins n'offrait le programme qu'à Windsor Park United Church.

Little Moccasins est un programme de bébé en santé présenté par la FMM en collaboration avec Enfants en santé Manitoba. Le programme est composé d'une allocation prénatale pour les familles à faible revenu et un programme d'aide communautaire. Lors des classes, les matériaux propres à la culture et aux traditions métisses font partie des activités dans la mesure du possible.



Participants au programme Little Moccasins. (Archives)

Le programme vise les mères enceintes et les nouveaux parents qui souhaitent rencontrer et fréquenter d'autres parents tout en obtenant et en partageant des connaissances relatives au développement de leur bébé. Des familles de toutes les cultures peuvent participer tous les deux jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30.

Lors des sessions, une nutritionniste et une infirmière de la santé publique fournies par la Winnipeg Regional Health Authority sont sur place pour répondre à toute question relative à la grossesse ou à la santé du bébé. Une crèche familiale se trouve également

sur les lieux afin d'aider les mères qui s'occupent de plusieurs enfants pendant leur visite. Le programme offre également des billets d'autobus ainsi que des coupons de lait pendant la grossesse et jusqu'à 6 mois après la grossesse.

Pour vous impliquer ou pour en apprendre davantage sur le programme Little Moccasins, veuillez communiquer avec le ministère des Liaisons communautaires métisses (Metis Community Liaison Department) en composant le 204-586-8474.



3-BEDROOM SUITE AVAILABLE IMMEDIATELY

MANITOBA METIS FEDERATION AFFORDABLE HOUSING OPPORTUNITY

RENT: \$950.00/month plus utilities

- Suite is 1025 square feet.
- Brand new energy efficient appliances, including washer and dryer.
- Great family home on quiet residential street.
- Close to major bus routes and schools.
- One parking stall included.
- No pets and no smoking policies in effect.

For more information or to set up a viewing, please contact the Manitoba Metis Federation Housing Department at (204) 586 -8474 ext. 349.



LA

**Fédération Métisse
du Manitoba**

EST MAINTENANT SUR

Instagram



**Suivez-nous dès
aujourd'hui!**

[@manitobametisfederation](https://www.instagram.com/manitobametisfederation)

Président Chartrand reçoit une haute distinction

Le 9 janvier, le président David Chartrand a reçu la Médaille du souverain pour les bénévoles. Cette distinction reconnaît les réalisations des personnes ayant eu une influence positive au sein de la collectivité. Président Chartrand a été choisi en raison de son travail auprès de la collectivité métisse.



Président Chartrand a reçu la Médaille du souverain pour les bénévoles de la part de la lieutenant-gouverneure, Janice Filmon, au nom de la gouverneure générale, Julie Payette.

Président Chartrand figurait parmi sept autres récipiendaires ce soir-là. La médaille a été présentée par la lieutenant-gouverneure, Janice Filmon, au nom de la gouverneure générale, Julie Payette, lors d'une cérémonie privée.

En tant que distinction honorifique canadienne officielle, la Médaille pour les bénévoles intègre et remplace le Prix du Gouverneur général pour l'entraide créé en 1995 par l'ancien gouverneur général, Roméo LeBlanc. Fondée sur l'héritage et l'esprit du Prix pour l'entraide, la médaille souligne le dévouement et l'engagement des bénévoles.

Félicitations, Président Chartrand!

Helping Metis Business Succeed!



www.medf.ca



www.lrcc.mb.ca

Metis Business Conference

-Brandon 2018

In Partnership with Metis Employment & Training
February 6, 2018 - Clarion Hotel
Brandon, Manitoba

Grants • Financing • Equity

Toll Free: 1-800-387-6004
in Winnipeg: 204-589-0772



Trouvez-nous en ligne



Manitoba Metis Federation (Official)



@manitobametisfederation



@MBMetis_MMF



ManitobaMetisMMF



mmf.mb.ca

Programme de médicaments d'ordonnance : ce que vous devez savoir

Le programme de médicaments d'ordonnance a été lancé en novembre 2017. Depuis ce temps, le ministère de la Santé et du Mieux-être (Health & Wellness Department), avec l'appui du bureau du registre central, le ministère des Liaisons communautaires métisses (Metis Community Liaison Department) et le personnel régional ont été très occupés avec le traitement et l'acceptation de demandes. Avec ce nouveau programme, certaines questions peuvent survenir en cours de route. Voici quelques réponses aux questions que nous avons reçues.

Combien de demandes ont été approuvées?

À ce jour, plus de 85 demandes ont été approuvées.

Combien de demandes ont été reçues?

Nous avons reçu plus de 165 demandes.

Pourquoi toutes les demandes ne sont-elles pas approuvées?

Certaines demandes sont incomplètes ce qui signifie que nous avons identifié qu'il manquait de la documentation pertinente. Une fois qu'une demande comprend toute la documentation nécessaire, la demande est envoyée au ministère de la Santé et du Mieux-être (Health & Wellness Department) pour se faire approuver.

Combien de temps prend l'approbation?

Nous cherchons à traiter toutes les demandes complètes en moins de deux semaines.

MEDOCare envoie les médicaments par la poste à certaines collectivités. Est-ce sécuritaire?

Oui, MEDOCare prend votre sécurité et votre vie privée très au sérieux. Tous les médicaments sont envoyés dans un emballage discret.

J'ai peur de ne pas recevoir mes médicaments à temps.

Vous n'avez pas à vous inquiéter. La pharmacie MEDOCare s'occupe de toutes les ordonnances bien à l'avance de la date de renouvellement. Ainsi, vous avez accès aux médicaments dont vous avez besoin au moment où vous en aurez besoin.

Où puis-je me procurer plus de renseignements?

Parlez au ministère des Liaisons communautaires métisses (Metis Community Liaison Department) situé dans votre région. Nous leur avons fourni les renseignements dont vous avez besoin pour qu'ils puissent vous servir.

Nous continuerons de partager des renseignements importants au fur et à mesure que le programme évolue. Si vous avez des commentaires ou des inquiétudes supplémentaires, veuillez communiquer avec le ministère de la Santé et du Mieux-être (Health & Wellness Department) afin d'obtenir des renseignements à jour et exacts. Communiquez avec Julianne Sanguins à jsanguins@mmf.mb.ca ou composez le 204-586-8474.



Metis Employment & Training accepte les demandes de participation au camp

La Fédération Métisse du Manitoba et Metis Employment & Training (formation et emploi métis), en partenariat avec la fondation Tim Horton pour les enfants, offrira un camp lors du congé printanier.

Les jeunes métis âgés de 10 à 14 ans sont admissibles pour l'inscription et les demandes doivent être retournées d'ici le **31 janvier 2018**. Toutes les demandes seront examinées par Provincial Youth Advisory Committee (le comité consultatif de la jeunesse provincial) et 100 jeunes seront choisis pour participer.

Le camp sera tenu au camp Whiteshell Tim Horton du lundi 26 mars au jeudi 29 mars 2018. Les jeunes sélectionnés quitteront leur localité afin de participer à une expérience de camp visant à développer les aptitudes de vie qui formeront les fondements de l'engagement de la jeunesse.

Téléchargez le formulaire de demande sur www.mmfemployment.ca. Si vous choisissez de participer, vous devrez remplir la trousse d'inscription et la retourner au MET avant le 16 février 2018.



**Metis
Employment
& Training**

